



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

66^{ème} Assemblée générale des Nations Unies

Rencontre de haut niveau de l'Assemblée générale à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de
l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Victimes du racisme, de la discrimination sociale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée : reconnaissance, justice et développement

Victims of racism, racial discrimination, xenophobia and related
intolerance: recognition, justice and development

New York, le 22 septembre 2011

S.E. M. Paul Seger, Représentant permanent

Monsieur le Président,

La Suisse est très heureuse de participer à cette table ronde importante, organisée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Aucun pays n'est épargné par le racisme. C'est pourquoi la communauté internationale doit faire preuve de fermeté dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée aux plans national, régional et international. L'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban est la preuve que cet engagement existe. Ce document constitue une étape marquante dans la lutte nationale et internationale. Avec la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ICERD), il fournit en effet, un cadre de référence onusien très complet et une base solide sur laquelle fonder nos actions.

Il incombe aux Etats, premiers garants du respect de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, de mettre en œuvre les engagements pris à tous les niveaux. En particulier, des mesures concrètes devront être prises au niveau national.

La Suisse soutient l'approche orientée sur les victimes telle qu'elle a été développée dans le document de Durban.

La lutte contre le racisme à tous les niveaux est l'une des priorités de la Suisse. Cette volonté

politique est inscrite dans la Constitution fédérale (art. 7, 8 et 10), le Code pénal suisse (art. 261 bis) et les conventions internationales ratifiées par la Suisse.

A la suite de la Conférence du Durban de 2001, la Suisse a mis en place un service spécialisé dans la lutte contre le racisme. Ce service fait office d'interlocuteur au sein de l'administration fédérale pour toutes les questions relatives à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Avec ce nouveau service et le fonds instauré pour des projets liant droits humains et lutte contre le racisme, la Suisse a prouvé sa volonté politique de mettre en place un programme d'action global. En outre, le Conseil fédéral a approuvé un rapport sur la politique d'intégration poursuivie par la Confédération définissant comme objectif de permettre aux migrants de participer librement à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays, au même titre que des citoyens suisses. Par ailleurs, le Service de lutte contre le racisme a publié un guide juridique qui fournit des conseils pratiques sur les moyens de lutter contre la discrimination raciale. Enfin, la Suisse a mis au point dans le domaine de l'éducation des stratégies et des programmes visant à promouvoir les droits humains, la compréhension mutuelle et le respect de la diversité culturelle.

Malgré les progrès déjà réalisés dans la lutte contre le racisme, il reste encore beaucoup à faire. Les gouvernements doivent poursuivre leurs efforts. La Suisse souhaite profiter de ce 10^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban pour réaffirmer son engagement politique déterminé dans la lutte contre toutes les formes de racisme.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland is very pleased to participate in this important roundtable on the occasion of the 10th anniversary of the Durban Declaration and Program of Action.

No country can claim to be free of racism. Therefore we need a firm commitment of the international community to tackle racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance at the national, regional and international level. The adoption of the Durban Declaration and Program of Action is proof of this commitment. The adoption of this document was a milestone in the international and national fight against racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance. Together with the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (ICERD), the DDPA offers a comprehensive United Nations framework and solid foundation for our efforts.

The commitments made in the Durban Declaration and Program of Action should be effectively implemented by States at all levels, as they bear the primary responsibility in this respect. Concrete measures should be taken at the domestic level.

Switzerland welcomes the victim oriented approach developed by the Durban Documents.

The fight against racism constitutes a priority for Switzerland. The relevant articles enshrined in the Swiss constitution (Art. 7, 8 and 10) and in the Swiss Penal code (Art. 261bis) as well as the ratification of the relevant international conventions are the expression of Switzerland's political will to combat racism at all levels.

Following the Durban Conference in 2001, Switzerland has established a Specialized Service for the fight against racism. This Service is the interlocutor within the federal administration in all matters concerning the fight against racism, anti-semitism and xenophobia. With the establishment of this service as well as a fund for projects in relation with human rights and the fight against racism, Switzerland proved its political will to implement the comprehensive action program. Further, the Federal Council has approved a report on its integration policy stating as an objective of the integration policy to permit migrants to participate freely, equally and to the same extent as the Swiss nationals in the political, social, economic and cultural life. Moreover, the Service for the fight against racism has published a legal guide which provides practical advice on how to combat racial discrimination. Switzerland also developed educational policies and programs to promote human rights and to foster mutual understanding and respect for cultural diversity.

Despite the progress achieved in the fight against racism many challenges remain and require further efforts from Governments. Switzerland would like to seize the opportunity of the 10th anniversary of the Durban Declaration and Program of Action to reiterate its strong political commitment to combat all form of racism.

Thank you.

